

C. G. T. ON REPREND LES VIEILLES RENGAINES

Ce courant d'unité se traduit par de nombreux accords et par de nombreuses actions communes auxquelles participent les diverses organisations ainsi que les travailleurs inorganisés.

Et alors, de développement en développement de l'unité, au fil des jours, nous en sommes arrivés aux changements qualitatifs, constate Léon Mauvais. Mais il ne trouve, pour appuyer ses dires, que l'entrée au Bureau confédéral de la C.F.T.C. de quatre membres de la minorité. Qu'est-ce que cela prouve? La journée du 25 octobre 1957 a pourtant bien été organisée de concert, sinon en commun, avec la C.F.T.C. sans minoritaires dans le Bureau Confédéral chrétien. Il n'en reste pas moins que tous les ouvriers sont convaincus depuis ce jour-là qu'on les a bien possédés avec cette opération « soupe de sûreté » et que leurs critiques s'adressent également au Bureau Confédéral de la C.G.T.

On n'apprend rien aux ouvriers lorsqu'on leur dit que l'unité, c'est bien beau, ou encore que l'unité de la classe ouvrière « peut la rendre invincible » (Benoît Frachon au C.C.N. le 8 janvier). Ce qui importe, c'est de dire aux travailleurs COMMENT ils peuvent l'imposer.

Il fut un temps où Thorez et Benoît Frachon dans leurs domaines respectifs, le P.C.F. et la C.G.T., parlaient de « convaincre ou submerger », « l'unité c'est l'action » ou « par et dans l'action ». Ce qui en soi n'est pas faux. Mais quand ont-ils mis en pratique ces excellents conseils?

Au cours des trois dernières années, depuis le 30^e Congrès C.G.T. en juin 1955 exactement, le Bureau Confédéral C.G.T. s'est adressé à plusieurs reprises aux plus hautes instances des centrales F.O. et C.F.T.C., mais toujours dans des pério-

des de CREUX du mouvement de la classe ouvrière, c'est-à-dire AVANT OU APRÈS LES LUTTES, JAMAIS PENDANT CELLES-CI. EN PRENANT APPUI SUR ELLES. Que ce soit en juillet 1955 aux premiers événements de Saint-Nazaire, en septembre 1955 lors de la grève héroïque des travailleurs de Nantes, pendant les manifestations de rappelés en 1956, au début 1957, rien! La lettre adressée à F.O. et C.F.T.C. le 29 octobre par la Commission Administrative C.G.T. ne « suggère » qu'une délégations commune C.G.T.-F.O.-C.F.T.C. près du président du Conseil... d'un président du Conseil inexistant puisque nous étions alors en pleine crise ministérielle. Pouvaient-ils mieux émasculer l'activité syndicale, briser toute perspective d'élargissement des luttes?

Il est vrai qu'entre temps la C.G.T. a adopté un programme « constructif » à la portée des deux autres centrales, supprimé toute plateforme de revendications immédiates générales, nationales, pour une multitude de revendications aussi variées qu'il y a d'industries et de catégories de travailleurs, mis en garde contre les « provocations » à Nantes et ailleurs, détourné les fonctionnaires de manifestations à l'Assemblée Nationale... « pour ne pas briser l'unité », etc. Mais ce n'était pas encore suffisant. En sacrifiant les luttes des masses, la C.G.T. n'a pas pour autant convaincu l'appareil social-démocrate de F.O. pas plus que le P.C.F. n'a convaincu la S.F.I.O. en abandonnant les 40 heures à son Congrès du Havre ou en votant les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet.

Enfin, dernière remarque: une fois de plus les propositions faites à F.O. portant sur l'unification syndicale s'abstiennent soigneusement de parler du droit de tendance.

De quoi pourraient avoir peur la C.G.T. et la fraction du P.C.F. qui la dirige? Jamais le mouvement ouvrier n'a été autant divisé qu'actuellement, ce qui ne peut guère inciter les ouvriers à rejoindre le mouvement syndical.

Peut-on retrancher quoi que ce soit, à ce propos, à ce qu'exprimait Benoît Frachon le 25 janvier 1935, à la réunion commune des deux délégations C.G.T. et C.G.T.U. au cours des pourparlers d'unité?

« Comment concevez-vous qu'on puisse cohabiter dans un même syndicat s'il n'y a pas la possibilité pour les uns et pour les autres d'exprimer leur opinion à ce sujet? (les objectifs du mouvement syndical). Comment concevez-vous qu'un syndiqué qui est convaincu que sa direction de syndicat n'a pas une conception juste sur ce problème, qu'on puisse lui interdire de parler à des membres de son organisation syndicale... de les convaincre afin qu'à la prochaine Assemblée générale, ils ne soient pas seuls. C'est ça, la tendance. »

Et, évoquant les polémiques entre les diverses tendances de la C.G.T. d'avant 1914, Frachon 1935 répond au Frachon 1957:

« Ce n'est pas ça qui nous vaut la division et la scission dans nos syndicats. Ce qui nous vaudrait la scission, c'est la volonté d'une fraction..., c'est la volonté d'une tendance d'imposer son opinion à elle, en brimant la tendance à côté: c'est ça qui peut provoquer la division, et non pas le libre droit des tendances de s'exprimer, de se défendre et de faire triompher dans les syndicats leur opinion. » (Le Peuple du 8 février 1935).

C'est cela la démocratie dans le syndicat: la possibilité donnée aux ouvriers de s'exprimer, de faire prévaloir leur volonté révolutionnaire. C'est ce qui leur est contesté aujourd'hui et ce qu'ils exprimeront, avec ou sans droit de tendance reconnu dans toutes les Assemblées de discussion sur l'unité à travers tout le pays... que nous annonce Benoît Frachon.

DUPARC.

vider six plan de concentration Surlot (du nom de son promoteur). Ainsi seront rassemblés Sud-Aviation (ex-SNCASE et SNCASO) et Nord-Aviation.

Actuellement l'atmosphère est plutôt calme, les charges de travail seraient favorables, se-

— Une généralisation aussi rapide que possible des luttes dans le but de faire plier le patronat et de l'obliger à donner satisfaction aux exigences des travailleurs. »

Quelques semaines plus tard la Section syndicale de Châtillon, critiquée par la Fédé-

Le 25 janvier, à Paris, va se tenir une conférence nationale de l'Aéronautique. Les orateurs doivent exiger des propositions concrètes, réalistes et efficaces pour la défense des licenciés. De plus en plus, les travailleurs désirent montrer leur mécontentement dans la

A LA-SNECMA

La situation à Billancourt (FF et Silly) n'est guère florissante et les ouvriers se demandent avec angoisse si du jour au lendemain ils ne se retrouveront pas à la rue. La Direction de l'entreprise se sert d'ailleurs fort bien de cela et à chaque revendication (un torchon pour W.C. ou 30 sous de l'heure) remet en question la vie de l'usine!

L'horaire de travail le plus souvent pratiqué était de 57 heures 1/2 par semaine et quelquefois de 60 heures. En décembre il n'était plus que de 45 heures.

Cette réduction est due à une réduction des programmes de fabrication. L'usine Keller-mann emploie Billancourt comme sous-traitant dans ses travaux de réacteurs, les traditionnels Moteurs 12 S et Bristol « Hercules » ne suffisant plus à maintenir les cadences de production.

La gravité de la situation est encore empirée par le manège des trois organisations syndicales de Billancourt.

Pour la C.G.T.: agitation par atelier, sur des brouilles (lessivage d'un mur, remplacement d'un torchon, balayage de l'atelier pas assez rapide). Pour F.O.: son activité se limite à des parloteries de couloir et à des entrevues pour le moins discrètes, dont les ouvriers ignorent encore les résultats. Quant à la C.F.T.C., à part 2 ou 3 militants valables syndicalement, le reste de la petite troupe ne se conçoit que dans le syndicalisme de presbytère.

La situation des salaires est stagnante malgré les 2 % accordés en novembre et les 4.000 francs de prime à Noël.

Actuellement se développe un climat malsain.

Licenciements à propos de tout et de rien. Avertissements et mutations pleuvent de tous les côtés. La maîtrise change périodiquement d'atelier pour éviter tout contact humain. Pour le 1^{er} mars, 160 licenciements sont prévus et ce n'est qu'un commencement. Les payes sont effectuées depuis juin 57 avec le crédit de la Trésorerie Générale alors que l'Etat doit à la SNECMA plus de 9 milliards.

Si les organisations syndicales avaient donné des perspectives d'une lutte d'ensemble, d'une grève générale pour l'augmentation des salaires, la garantie de l'emploi, les 40 heures par semaine sans diminution de salaire et la défense des nationalisations, l'esprit des ouvriers serait tout autre que celui d'aujourd'hui.

Un Correspondant.

Politique, un avertissement pour tous les travailleurs

tient à un c'est pour de la di-

rganisation de patronat, s militants ou non. La it en tenir carter par ine de per- à l'heure permanents de limiter tanés peu- du P.C.

ent de la nat en gé-

um, le di- ns l'imme- la C.G.T.

ur laissant unt au pa-

L'action a ayages d'a- quatre mais

fallu une ion et mé-

ette affaire

ommunis- naction de

pondant.

on sociale.

videment.

CAN, pré-

selon le

lon le patron. Donc pas de licenciements en vue. On embauche même, compte tenu du fait que l'on produit pour la guerre, particulièrement des engins téléguidés. Cela n'empêche pas les gars d'être inquiets du fait de ce qui se passe ailleurs.

Le ralentissement provient surtout de ce que tout le monde attendait que la lutte se développe sur un plan d'ensemble après le 25 octobre. Or, rien n'est venu: la déception a été très grande, entraînant une désorientation manifeste.

Une résolution adoptée par le Conseil syndical du 6 décembre a été discutée au Congrès extraordinaire de l'Union syndicale de l'Aéronautique le 7 décembre. La voici:

« La situation économique décaulant de la politique suivie par le gouvernement s'aggrave rapidement dans tous les secteurs du pays.

En face de cette aggravation, une action d'ensemble de tous les travailleurs menacés est nécessaire.

Dans cette action d'ensemble, les travailleurs de la SNCAN ont un rôle à jouer, d'une part pour la défense de leurs revendications particulières, d'autre part pour la défense des revendications générales de la classe ouvrière.

Après des discussions multiples, le Conseil syndical formule ainsi la pensée des travailleurs syndiqués ou non syndiqués de la SNCAN de Châtillon:

1° Après le 25 octobre, il fallait continuer la lutte sans ralentir.

2° Actuellement, pour continuer la lutte, il faut:

— Une action étroitement contrôlée par les travailleurs, grâce à des Comités de lutte très larges admettant toutes les tendances pourvu qu'elles soient de lutte contre les patrons.

— Une excellente coordination des luttes dans toutes les entreprises de toutes les professions.

ration, a signé la reconduction de l'accord d'établissement sans discussion!

Pourtant le mécontentement est grand, et il suffirait d'une orientation ferme qui donne confiance aux travailleurs pour que la colère éclate.

VOISIN DOIT ROUVRIRE

Le 3 janvier, à 17 heures, les travailleurs de chez Voisin apprirent que le lundi 6, la porte de l'usine serait fermée. 464 ouvriers, techniciens et mensuels étaient jetés à la rue.

Pourtant, un mois auparavant, Ceccaldi, le directeur de l'entreprise, déclarait en Conseil d'administration: « Jamais notre situation financière et nos charges de travail n'avaient été satisfaisantes. » Les bénéfices s'entassaient, 27.800.000 francs pour les neuf premiers mois de l'année 1957.

Les travailleurs de chez Voisin sont mis à la porte, parce que tel est le bon plaisir du gouvernement. Celui-ci qui contrôle la SNECMA accepte que la SNECMA, principale actionnaire de chez Voisin, vende ses actions à une entreprise privée, et qu'ainsi Voisin soit mis en liquidation.

L'usine doit rouvrir ses portes. Toute l'action nécessaire doit être engagée. Les délégations aux parlementaires, au ministre, sont largement insuffisantes. Les élus communistes et socialistes du secteur soutiennent les travailleurs de chez Voisin, très bien! Mais il ne faut pas compter sur eux pour remporter la victoire. C'est auprès des autres travailleurs de l'aéronautique et des autres corporations qu'il faut chercher la solution. Des tracts doivent être distribués, des meetings organisés, une manifestation de rue doit être faite. Quand le gouvernement sentira derrière les travailleurs de chez Voisin le soutien de toute la classe ouvrière, il reculera.